

# Le sevrage des veaux en deux étapes

*La séparation des veaux de leur mère en arrière saison est accompagnée de beuglements qui durent parfois plusieurs jours. Une technique de sevrage en deux étapes, originaire du Canada, a été expérimentée avec succès chez quelques agriculteurs wallons.*

*Pascal Pochet, Direction du Développement et de la Vulgarisation  
José Wavreille, CRA-W, Département Productions et Nutrition animales  
Tél. 081/626.772 - e-mail: wavreille@cra.wallonie.be*

L'intérêt porté à une technique canadienne de sevrage en douceur des veaux a été initié par Philippe Hansenne, jeune éleveur de bovins à Gennevaux, qui cherchait à réduire le stress de ses veaux BBB au moment du sevrage et les inconvénients liés (beuglement, immunosuppression, interruption de la croissance...).

La technique a été expérimentée dans une série de fermes sous l'égide du CRA-W. La technique de sevrage des veaux en deux étapes, consiste à poser un antisuceur, appelé caveçon, aux naseaux des veaux. Il s'agit d'un dispositif en plastique en forme de palette qui empêche le veau d'attraper les trayons et de téter tout en permettant à celui-ci mais permet à celui-ci de rester en contact avec sa mère, de pâturer, de manger et de s'abreuver. Les veaux restent dans le troupeau, les traitements vermifuges et de vaccinations sont réalisés à la pose. En

*L'appréciation des éleveurs est largement positive*

suite, 4 à 7 jours plus tard, la séparation des veaux et des mères telle que classiquement pratiquée est réalisée et l'antisuceur est enlevé.

De l'expérimentation, nous pouvons retenir que 93% des 215 caveçons placés au museau des veaux étaient toujours en place le jour de la séparation des veaux, en moyenne 6,5 jours après la pose. Le temps de pose, incluant le traitement vermifuge et/ou la vaccination, s'élève à 4 minutes en moyenne par veau alors que les Canadiens rapportent un temps moyen de 2,5 minutes. Les éleveurs signalent que le taux de maintien en place et le temps de pose doivent être améliorés par l'acquisition du geste et des modalités pratiques de placement. Deux veaux portant un caveçon ont été surpris à téter. De même, une légère irritation des naseaux est parfois mentionnée; la pièce au museau ne permet plus au veau de se nettoyer efficacement les naseaux; il faut respecter scrupuleusement les 7 jours maximum de pose.

Après la séparation des veaux, la diminution des beuglements est largement appréciée par les éleveurs. Aucun problème de mammite n'est rapporté. L'activité des vaches restées en prairie apparaît nettement moindre ce qui limite très fortement la destruction du gazon. Ces appréciations corroborent les résultats significatifs des chercheurs canadiens qui chiffrent à 97% la diminution des beuglements des veaux sevrés en deux étapes, à 79% la diminution du temps consacré à marcher et à 23-24% l'augmentation du temps passé à manger et à rester couchés.

Globalement, l'appréciation des éleveurs est largement positive. Une expérimentation devrait déterminer l'influence de ce mode de sevrage sur les performances de croissance et la réponse vaccinale.

## Des caveçons seront disponibles prochainement chez

Moline-Agri SA, 6850 Carlsbourg, tél.061/533.113  
Ets Terwagne SA, 5590 Ciney, tél. 083/215.757

